

LA SEMAINE DE 4 JOURS
et LE DÉPART ANTICIPE À MI-TEMPS
MENACÉS DE SUPPRESSION
DES LE 1^{ER} JANVIER 2012 !



Les mesures d'austérité promises toucheront en premier lieu les fonctionnaires. Le crédo néolibéral préconise des coupes sombres dans les dépenses publiques réduisant ces dernières à une simple variable d'ajustement budgétaire. Négligeant le rôle essentiel des services publics pour répondre aux besoins de la population, les gouvernements de droite ou de centre droit martèlent que cette approche est incontournable et n'hésitent plus à s'attaquer aux acquis sociaux des fonctionnaires.

Notre pays n'échappe pas à cette logique simpliste.

Sous prétexte de l'urgence et du manque de moyens, des mesures très populaires sont aujourd'hui menacées !

La semaine de 4 jours qui a permis à près de 100.000 agents de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Le départ anticipé à mi-temps dont plus de 10.000 agents ont bénéficié pour aménager leur fin de carrière de manière progressive.

Deux mesures qui se réalisent sur base volontaire et qui sont réversibles.

Depuis leur instauration par la loi du 10 avril 1995, ces deux mesures destinées à assurer une redistribution du travail au sein des services publics faisaient l'objet d'une reconduction régulière.

De surcroît, l'accord intersectoriel 2007-2008 prévoyait de les inscrire dans un régime organique !

Menacés !?

Certains partis de droite entendent purement et simplement faire abroger la loi. En l'absence d'arrêté d'application prévoyant leur reconduction, nul ne sait ce qu'il adviendra de ces deux mesures après le 31 décembre 2011.

Divers scénarii sont possibles mais une chose est sûre : la situation est floue et défavorable aux travailleurs !

Le statut syndical prévoit que tout projet d'arrêté royal relatif à la loi du 10/04/1995 doit faire l'objet d'une négociation préalable au Comité A ou dans les comités des autres entités concernées.

L'autorité doit se ressaisir et négocier !

La CGSP n'accepte pas cette orientation et fait le forcing pour empêcher qu'on détruise ces acquis sociaux positifs !

La fonction publique belge ne s'accommodera pas à la sauce grecque !

